

Image not found or type unknown



Divorce entre deux époux étrangers de même nationalité

Par **christel**, le **07/01/2010** à **14:27**

Bonjour, rnrndeux époux de nationalité étrangère, mariés en France, un enfant né en France, souhaitent divorcer. Monsieur travaille, Mme est en contrat d'insertion pour 18 mois depuis septembre 2009. Ils sont en France depuis 10 ans et ont chacun une carte de séjour renouvelée tous les ans. Le divorce est il possible sans risque que Mme ne soit expulsée ?
Merci

Par **jeetendra**, le **07/01/2010** à **14:34**

[fluo]CDAD[/fluo]rnTribunal de Grande Instance de Nanterrern179 -191 Avenue Joliot
Curiern92020 NANTERRERnTel : 01 40 97 12 79 rnrnBonjour, la réponse est oui pour le
divorce, pas de risque d'expulsion à priori, pour confirmation contactez le CDAD à Nanterre
(adresse ci-dessus), bonne année 2010 à vous.